

le Fil

FLASH INFOS LÉGÉROIS / Magazine municipal de Saint-Léger-de-Linières

**Actualités
municipales**
BILAN DE MI-MANDAT

/ p 3-7

| DÉCEMBRE 2023 | # 19



Dessin réalisé par les enfants des services périscolaires de la commune

SOMMAIRE

 Actu municipale	03
 Lien social	13
 Culture	14
 Actu des assos	15
 Tribunes	22
 Infos pratiques	22
 Agenda	24



Franck POQUIN,
Maire

Lors de la cérémonie des vœux 2023, j'invitais collectivement à prendre conscience des difficultés rencontrées au quotidien par certains habitants, parfois très proches de nous, au cœur de nos villages.

L'une des réponses possibles était alors de faire bloc, de se rassembler pour chercher, chacun à sa mesure, à atténuer la souffrance de nos voisins, avec bienveillance, espoir et humanité.

Les moments de convivialité, de partages et de fêtes ont contribué à cette mission et au plaisir de vivre ensemble à Saint-Léger-de-Linières.

2024 sera une année particulière. Année des Jeux Olympiques, la France retrouve après 100 ans, l'honneur d'organiser cette fête mondiale. La flamme olympique traversera le Maine-et-Loire le 28 mai prochain. Certains auront la fierté de la porter mais en réalité, cette fierté nous habitera tous, dès lors que nous portons les valeurs de l'olympisme : Excellence, Amitié, Respect.

Pour 2024, « je fais un rêve » comme l'a dit Martin Luther King. Celui que chacun, localement ou au-delà de toutes frontières, porte haut ces valeurs.

Leur réunion rassemble à elle seule l'état d'esprit dans lequel se placent les élus de la commune pour vous accompagner.

À chacun d'entre vous, je souhaite une belle et sportive année 2024.

Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire

Création / réalisation : A4 éditions - 02 41 720 700
Tirage : 1 800 exemplaires sur papier recyclé
ISSN 2800-2679

Mairie de Saint-Léger-de-Linières
9 rue du Lavoir
Saint-Léger-des-Bois
49070 Saint-Léger-de-Linières

Mairie annexe
12 route Nationale
Saint-Jean-de-Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières

Tél : 02 41 39 55 36
mairie@saint-leger-de-linieres.fr
www.saint-leger-de-linieres.fr



BILAN DE MI-MANDAT

2020 > **2023** > 2026

Trois ans d'actions au service des Légérois

Après trois années de mandat, dont une ayant été largement occultée par la pandémie, l'équipe municipale souhaite vous rendre compte de son action. Une réunion a eu lieu le 29 septembre dernier. Une présentation des projets a été faite selon les trois axes du programme « Vie de la cité », « Aménagement du territoire », et « Transition écologique ». Les quelques pages suivantes retracent brièvement le travail accompli dans de nombreux domaines par l'équipe municipale durant ces trois années 2020-2023. Ses engagements sont tenus, pour l'essentiel.

AXE 1 : VIE de la CITÉ

• L'ACTION SOCIALE

L'action sociale regroupe de nombreux domaines tels que la mobilité, la santé, le logement, le soutien aux personnes en difficulté, l'accès à la culture ou au sport, ou encore l'aide alimentaire. Ces missions sont regroupées au sein du CCAS et en voici quelques illustrations :

- L'Analyse des Besoins Sociaux (diagnostic de l'existant et des besoins),
- L'attribution d'aides facultatives dont le Pass'asso et les colis alimentaires, l'opération « cadeaux solidaires »...
- La semaine Bleue et le repas des aînés destinés aux séniors,
- La tenue du registre des personnes vulnérables,
- La participation aux commissions d'attribution des logements sociaux,
- Le lien avec les partenaires sociaux (CLIC, CSI, MDS ...).



Repas des aînés

• LA VIE SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Les deux groupes scolaires de la commune comptent 380 enfants répartis dans 16 classes. A ce titre, la vie autour de l'école représente des enjeux majeurs et ont nécessité plusieurs actions :

- Le passage à la semaine de 4 jours,
- Des efforts soutenus en matière d'entretien et de rénovation des établissements,
- L'appui logistique et humain aux fêtes des écoles,
- Une restauration scolaire de qualité, confectionnée par notre cuisine centrale, élargie à l'école Claude Debussy,
- La mise en place de deux accueils extra-scolaires le mercredi,
- Une augmentation de l'amplitude des ouvertures de l'accueil de loisirs « Le Séquoia » durant les vacances scolaires : jusqu'à 48 semaines par an (de 4 semaines à 6 semaines pour les petites vacances),
- La pérennisation du Conseil Municipal des Enfants.





Forum annuel des associations

• LA JEUNESSE

La volonté de la municipalité est d'accompagner nos jeunes de 10 à 17 ans dans leurs souhaits d'activités et de projets avec les animateurs du Centre Social Intercommunal l'Atelier avec :

- des chantiers Jeunes pour les 14-17 ans,
- le soutien au groupe des J2L,
- deux espaces jeunesse pour se retrouver les vendredis soir.

• SOUTENIR LES ASSOCIATIONS

Le riche tissu associatif participe au bien vivre ensemble dans notre commune. La municipalité apporte son soutien à 48 associations, dont 12 sportives :

- Une aide technique et financière, dont 33.495 € de subventions accordées par le Conseil municipal en 2022,
- La mise à disposition par la commune de locaux, de matériel et de moyens de communication tels que des banderoles, l'application IntraMuros, ou encore du bulletin municipal,
- Les rencontres individuelles, occasion de remercier les dirigeants et les bénévoles, de planifier et coordonner les activités, d'établir des conventions partenariales,
- La réunion annuelle et un Forum des assos.

• UNE COMMUNE FESTIVE

La municipalité a à cœur de proposer des temps partagés festifs ou mémoriels et propose, sur les deux communes déléguées, des moments musicaux, culturels, citoyens et commémoratifs :

- La Fête de la musique,
- La Fête de l'environnement,
- La saison culturelle CLAP dont Tranz'Art (en partenariat avec le Comité des Fêtes),
- La traditionnelle Cérémonie des vœux,
- Les cérémonies patriotiques et commémoratives,
- Les inaugurations officielles.

• FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE

La municipalité a souhaité innover avec un projet phare sur l'ensemble du mandat : le budget participatif. L'objectif est de permettre à tous les habitants de la commune de proposer des projets d'intérêt général relevé par leur expertise d'usage, puis de favoriser l'implication citoyenne et collective lors du vote des projets pour mise en application. La seconde édition du budget participatif en est cours avec la phase de vote jusqu'au 22 décembre 2023 !

• RESSOURCES HUMAINES

La collectivité compte 47 agents, soit 40 équivalents temps plein. Pour assurer le bon fonctionnement et la continuité du service public, la municipalité a mis en place :

- une nouvelle organisation suite à la création de la commune nouvelle,
- une structuration des services plus efficiente et adaptée au nouveau contexte,
- une modification plus pertinente du régime indemnitaire des agents,
- l'élaboration d'un règlement intérieur pour le personnel communal.

• ASSURER LA SÉCURITÉ

Pour bien vivre et s'épanouir sur une commune, il faut aussi pouvoir se sentir en sécurité. Cet axe faisait partie de nos priorités pour ce mandat. C'est la raison pour laquelle nous avons créé un poste d'Adjoint dédié à la question de la Sécurité pour travailler sur :

- La police municipale, créée en 2022 avec le recrutement d'un policier,
- La participation citoyenne,
- La vidéoprotection, bientôt déployée dans les rues de la commune,
- L'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde, afin de mieux se préparer à affronter les catastrophes.

• COMMUNICATION

Dès le début du mandat, nous avons souhaité mettre en place une communication efficace, en diversifiant les supports :

- Le bulletin communal, FIL « Flash Info Légérois », 4 fois par an, et distribué dans tous les foyers,
- Le « CM ACTU », un flash info sur les principales décisions prises par le conseil municipal,
- L'affichage,
- Les supports à banderoles,
- Le site internet,
- La mise en place de l'application IntraMuros (1574 abonnés),
- Les réseaux sociaux : Facebook, Instagram et X (ex-Twitter),
- La mise en place des rencontres de proximité, 2 fois par an,
- Les Facebook Live, 2 fois par an,
- Les réunions publiques.

• FINANCES

La collectivité est dotée d'un budget global de 6,4 millions d'euros (2022) représentant :

- Une section fonctionnement de 5 millions d'euros en 2022,
- Une évolution des dépenses maîtrisée,
- Des recettes fiscales dynamiques liées aux nouvelles constructions,
- Pas d'augmentation des taux d'imposition,
- Une section Investissement de 1,4 millions d'euros en 2022,
- Des réalisations conséquentes sans emprunt : 4 millions d'euros sur la période 2020/23,
- Un désendettement rapide,
- Une dette divisée par 2 en quatre ans,
- Des investissements autofinancés grâce à l'épargne nette dégagée et subventionnés (État, Région, Département, CAF, Mécénat...), soit 860 000 € de subventions notifiées depuis 2020.

AXE 2 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

• L'URBANISME

- La création des lotissements de Légery, en voie d'achèvement, du Toulonnet, des Fouquetteries, et de l'Orangerie, soit 200 nouveaux logements,
- La réhabilitation de l'ancienne maison des associations en logements sociaux.

Ces aménagements traduisent le dynamisme et l'attractivité de notre cité, mais ils nous font aussi atteindre des limites dues à la raréfaction du foncier disponible.

• LES AMÉNAGEMENTS URBAINS : AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE



Au cœur du projet de mandat, était inscrite la rénovation des deux centres bourgs. C'est maintenant chose faite.

- Le réaménagement des deux centres-bourgs, Les Jardinets à Saint-Léger-des-Bois et la place de la Croisée à Saint-Jean-de-Linières
- L'installation de deux terrains multi-sports
- L'éclairage LED du stade de football, permettant de s'entraîner et de jouer le soir même en saison hivernale.



Le centre technique municipal en travaux.

• LA VOIRIE/ESPACES VERTS

La compétence voirie est maintenant exercée par la Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole mais la municipalité continue à travailler localement pour faire remonter les besoins et surtout les faire inscrire dans le programme travaux d'ALM.

- La rénovation de rues (chemin des Brûlons, rue du Lavoir...)
- La pose de plateaux ralentisseurs (rue du Lavoir, chemin du Brossais, place de la Croisée...)
- La réglementation routière et la signalisation
- La rénovation de l'éclairage public, permettant d'importantes économies d'énergie
- La reconstruction de la station d'épuration de Saint-Léger-des-Bois

• BÂTIMENTS

La commune dispose de 25 bâtiments. Les élus ont le souci de les entretenir, et de les rénover.

- L'aménagement d'une nouvelle bibliothèque municipale, l'ancienne étant devenue trop petite
- La rénovation du complexe multi-sports de Linériis
- Le réaménagement de l'espace Jeunesse
- La rénovation des sanitaires de l'école des Grands-Chênes avec augmentation du nombre de toilettes et de points d'eau pour les enfants
- L'agrandissement et rénovation du Centre technique communal
- La construction d'une Halle multi-activités, accueillant notamment les joueurs de pétanque, en intérieur comme en extérieur.



Des potelets installés place de la Croisée.

• ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Vivre sur un territoire dynamique, c'est aussi vivre sur un territoire où la vie économique est riche. La municipalité met en place et anime des relais d'informations :

- Le petit-déjeuner inter-entreprises
- L'application IntraMuros et les réseaux sociaux
- La diffusion des offres d'emplois
- Des informations sur les aides gouvernementales, le réseautage...
- Implantation et développement d'entreprises dans nos zones d'activité, telles que Giffard, O2M ou encore GXO.

• FACILITER LES MOBILITÉS

Enfin, le dernier point de l'axe aménagement du territoire concerne la mobilité. Et là aussi, de nombreux changements ont eu lieu, même s'il reste encore du travail :

- Une desserte en bus renforcée
- La création d'un transport à la demande (TAD)
- L'encouragement du covoiturage (avec Klaxit)
- La transport solidaire (via le CSI)

AXE 3 : TRANSITION ÉCOLOGIQUE

• ÉNERGIE ET DÉCHETS

- La réalisation de diagnostics énergétiques des bâtiments communaux afin d'identifier les bâtiments à rénover en priorité
- Le développement de la gestion pilotée du chauffage
- Le changement progressif des éclairages dans les bâtiments (passage en leds)
- Les travaux d'isolation dans le parc locatif communal
- Le compostage des déchets alimentaires de produits par notre cuisine centrale
- La mise en place de panneaux photovoltaïques sur la Halle multi activités

• LA BIODIVERSITÉ

- Le partenariat passé avec la LPO pour faire de nos écoles des refuges pour les oiseaux
- La mise en place de nichoirs (projet lauréat du budget participatif, dans les lieux désignés par la LPO)
- La création de Zones « Bzzz » pour la protection des abeilles

- La gestion différenciée des espaces verts (moins de tontes, plus de biodiversité)
- L'inventaire de la biodiversité en vue d'établir un Atlas de la biodiversité intercommunal (ABCi)
- Le partenariat du SMBVAR (syndicat mixte des basses vallées angevines et de la Romme) pour les travaux de renaturation du ruisseau de la Coudre, c'est-à-dire lui redonner des méandres qui permettront à l'eau d'être mieux retenue et donc de développer plus de biodiversité sur ses berges.



• LES MOBILISATIONS

- Les conférences sur l'eau
- La mise en place de 10 plaques « La mer commence ici » devant les avaloirs afin de sensibiliser tout un chacun, de ne pas jeter n'importe quoi dans les évacuations d'eaux pluviales.

Accompagnés de Catherine CHABAUD, navigatrice et députée européenne, nous avons accueilli plus de 500 personnes à nos animations et expositions.

- La Fête de l'environnement bien établie
- La distribution de géraniums et remise de paillis
- L'opération « Une naissance, un arbre »
- Le recensement des arbres remarquables en vue de les protéger



2023 > 2026

Des projets à réaliser

Le bilan de mi-mandat est un point d'étape avant d'entrer dans la deuxième partie de l'exercice du mandat que vous nous avez confié. Après vous avoir rendu compte des projets réalisés ou en cours de réalisation, nous vous proposons de vous projeter dans l'avenir. Nous vous présentons les projets sur lesquels nous travaillons ou allons travailler dans les trois ans restants de ce mandat.

• VIE DE LA CITÉ

- Des logements adaptés pour les seniors et les relations intergénérationnelles
- Un « répertoire des entreprises » en cours de réalisation

• AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Une nouvelle zone d'habitat à créer : les Champs de la Riche
- Développement des pistes cyclables, déploiement du plan vélo, de boucles sportives
- Rénovation des façades des commerces de Saint-Jean

2023 > 2026

Ne verront pas le jour :

- **LE THÉÂTRE DE VERDURE**

Projet repoussé par souci d'équilibre budgétaire suite à un arbitrage en faveur de projets jugés plus prioritaires.

- **LES PANNEAUX D'INFORMATION NUMÉRIQUES**

En raison du rapport négatif entre leur utilité et leur impact environnemental.

Conclusion :

L'équipe municipale reste déterminée à poursuivre son action, pendant cette 2^{ème} partie de mandat qui s'ouvre, en conservant l'état d'esprit de son équipe : « Trouver des solutions et non chercher des problèmes » tout en restant fidèle à sa devise « *Placer l'humain au cœur de nos (ses) actions* ».

RESSOURCES HUMAINES

1 départ et 2 nouveaux visages à la mairie

Les mouvements du personnel (mutations, arrivées...) ponctuent l'année et accompagnent la structuration des services, nécessaire au bon fonctionnement et à la continuité du service public assuré par la collectivité.

Charly VERGER



Charly a quitté nos services le 1^{er} décembre 2023.

Il a intégré la commune de Mûrs-Éigné pour reprendre la régie de la salle Jean Carmet, lieu riche en événements culturels, à la hauteur de ses compétences et de son appétence pour le monde du spectacle.

Notre collectivité, nos habitants, et surtout nos associations, ont pu compter sur son investissement et son professionnalisme.

Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ce nouveau challenge.

Alexandre RECIO

Après une période de transmission de savoir et d'expérience sur site, Alexandre a désormais pris la suite de Charly : régie des salles communales et gestion de la vie associative.

Alexandre opérait comme coordonnateur de la vie associative dans une maison de quartier à Nantes, mission qui l'a amené à assurer la logistique d'un ensemble de salles notamment pour des événements culturels.

Son objectif était de retrouver un poste en lien avec le monde associatif et le monde de la culture tout en assurant la partie technique d'une salle telle que Galilée. Vous le croiserez donc très certainement lors des nombreux temps de festivités à venir. Bienvenue à lui !



Lucas MAZET

Doté d'une solide expérience en tant qu'électricien monteur dans une société privée sur Lyon, Lucas est arrivé en septembre dernier pour renforcer les services techniques. Il officie plus particulièrement sur la mission « Bâtiments » en raison de ses compétences en électricité, qualification recherchée en lien avec les nombreux besoins sur la commune. Ayant par ailleurs suivi des formations en menuiserie et maçonnerie, Lucas est également apprécié pour sa polyvalence.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



ENFANCE

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) est constitué

Comme annoncé dans le FIL 18, l'élection du nouveau CME a eu lieu le 28 novembre dernier. Avant d'être choisis par leurs pairs, nos 12 jeunes élus ont franchi diverses étapes qui se sont déroulées du 10 octobre au 28 novembre

- **10 octobre** : les élèves des classes de CE2/CM1/CM2 des deux groupes scolaires de la commune ont bénéficié d'une information, de 45 minutes dans chaque classe, réalisée par Camille Blanchard, animatrice jeunesse au Centre Social Intercommunal L'Atelier. Au programme : qu'est-ce qu'un CME, qui peut se présenter, quel mode de scrutin, que faire pour être candidat, comment, information sur le calendrier électoral, durée du mandat...
- **Du 6 au 10 novembre** : cette période a été consacrée à la préparation des dossiers individuels de candidature, des programmes électoraux, à la création des affiches de campagne et au dépôt des dossiers à la mairie.
- **Mardi 14 novembre** à l'Espace Galilée : les candidats des CM1 et CM2 se sont présentés devant les 143 « enfants-électeurs » et ont défendu leur programme.
- **Entre le 15 et le 28 novembre** : chaque candidat a mené sa campagne électorale ; les différentes affiches électorales ont été exposées au public dans les deux mairies et les deux écoles.
- **Matinée du 28 novembre** : les électeurs ont voté pour désigner les membres du CME dans la mairie de Saint-Léger-des-Bois. Une configuration identique à celle d'une élection officielle (deux bureaux de vote tenus par les enfants avec isolements, urnes, liste électorale, carte d'électeur..) a permis aux enfants de découvrir le processus de vote.
- **Après-midi** : le dépouillement a été réalisé par les enfants, accompagnés d'élus et d'enseignants.
- Pour conclure, les résultats ont été proclamés par Monsieur le Maire à la salle de la Coudre. Un moment de convivialité rassemblant enfants, enseignants, animateurs et élus a clos la journée.



Photo des nouveaux élus avec Monsieur le Maire, Claude Delestre, adjoint aux affaires scolaires, Marie-Noëlle Legentil, déléguée à la jeunesse et Laura Rousseau, responsable du pôle enfance

En parallèle de cette élection, tous les enfants électeurs ont bénéficié de nombreuses animations, salles de la Coudre et Calebasse. Ces animations rentraient dans le cadre de l'opération « Terre de Jeux », évoquée par ailleurs.

Après ce mini marathon électoral, place aux réunions, à la réflexion, aux débats d'idées et à la réalisation de projets. Echéance des mandats : juin 2025 !

Félicitations aux jeunes élus pour leur engagement et leur travail de représentativité de leurs jeunes collègues !

Les élus au CME sont :

- **pour l'école des Grands Chênes** : Louison, Maiwen, Selma, Gaspard, Rose, Rachel. Suppléante : Isalie
- **pour l'école Claude Debussy** : Ndiassé, Naël, Mia, Milo, Liam

SERVICES PERISCOLAIRES

Du goût dans les assiettes

Dans le cadre de la semaine du goût du 16 au 20 octobre 2023, les convives des deux restaurants scolaires de la commune ont pu éveiller leurs papilles gustatives. En effet, chaque jour de la semaine, la brigade de la cuisine centrale, fraîchement en service, a cuisiné des repas sur le thème des légumineuses.

L'objectif étant de faire découvrir ou redécouvrir aux écoliers ces graines, riches en protéines végétales dont les bienfaits pour la santé ne sont plus à prouver.

« Nous avons fait le choix de travailler avec un producteur local et coopérateur "Paysans-Artisans" basé au Lion d'Angers à la tête de la « ferme Grains des Loges ».

Nous avons élaboré des plats à base de pois cassés, lentilles vertes et corail, pois chiches et bien plus encore, en les transformant de façon innovante et adaptée à nos petits convives (*crackers à la farine de pois chiche, bolognaise de lentilles, chili sin carné...*) » explique

Qu'est-ce qu'une légumineuse ?

C'est une plante dont le fruit est une gousse.



Stéphanie David, cheffe de la cuisine centrale.

Cette semaine, très appréciée de tous, fut une belle découverte culinaire et culturelle avec

le soutien des services périscolaires qui se sont associés au projet sous différentes formes.

Les équipes d'animation ont proposé des activités autour des légumineuses et de l'alimentation à travers des « memory images », des boîtes « mystère » pour plonger ses mains à l'aveugle, du land art, des créations manuelles exposées dans les restaurants scolaires. Durant la pause méridienne, les enfants ont pu également participer à un grand défi concours en alliant des images et des mots de 96 légumes ou bien encore à un quizz autour des légumineuses, elles-mêmes germées et préparées par les animateurs.

Enfin, Jack avait perdu son haricot magique, les enfants s'en sont donnés à cœur joie de le retrouver en participant à un jeu de piste sans oublier le chant « La ronde des légumes » interprété par certains enfants lors d'un repas.

Les adultes des écoles se sont également pris au jeu, une belle semaine autour du goût !

ÉCOLES

Rentrée scolaire 2024/2025 - INSCRIPTIONS

Pour la rentrée de septembre 2024, si votre enfant doit :

- rentrer en Petite Section (PS) de maternelle,
- ou intégrer une nouvelle école de la commune suite à un déménagement (dans ce cas précis, pensez à prévenir le directeur de l'école où est inscrit votre enfant afin d'obtenir un certificat de radiation),

>>> alors il vous faut faire la démarche d'inscription dans sa nouvelle école selon votre secteur d'habitation :

École Les Grands Chênes à Saint-Léger-des-Bois

Inscription dès que possible sur rendez-vous auprès de la Directrice, Madame Millet : par téléphone 02 41 39 58 73 ou par mail : ce.0490664f@ac-nantes.fr (de préférence les lundis et mardis). Une visite des locaux est organisée pour tous les nouveaux élèves.

École Claude Debussy à Saint-Jean-de-Linières

Inscription du 8 janvier au 23 février 2024, uniquement sur rendez-vous, auprès de la Directrice, Madame Bocheureau : par téléphone 02 41 39 74 19 (de préférence les jeudis).

Une visite (réservée aux futurs enfants de petite section) sera organisée le vendredi 31 mai 2024 de 16h45 à 17h45.

L'école accueille les enfants à condition qu'ils aient 3 ans au plus tard le 31 décembre de l'année scolaire en cours. Pour la rentrée 2024, les enfants les plus jeunes devront être nés au plus tard le 31/12/2021.

VOIRIE / AMÉNAGEMENTS

Point sur les travaux

Saint-Léger-des-Bois

- Les **travaux de renaturation** du cours d'eau de la Coudre sont terminés. Restent à réaliser les plantations de haies à certains endroits et la remise en état du chemin des Brosses lorsque les conditions climatiques le permettront.
- Le **bassin de rétention** situé à l'arrière de la salle Calé-basse a été nettoyé, les boues évacuées. Ce bassin collecte les eaux pluviales pour tout le secteur du Pâtis.
- Afin de répondre à un manque de **stationnement**, 7 places de parking ont été créées à l'arrière de l'école des Grands Chênes, rue du Lavoir.
- Les **travaux d'aménagement** de l'esplanade de Légery et de la rue des Rochettes (RD 102), ont débuté le 13 novembre 2023 et dureront jusqu'à la fin de l'année.



7 places parking supplémentaires

Travaux à venir

Saint-Jean-de-Linières

Conformément au planning, la société Edelweiss procède actuellement aux plantations des arbres et plantes dans les espaces déjà réservés sur la Place de la Croisée et à proximité de la salle Anne de Bretagne (ancien presbytère). Fin d'année, les plantations seront achevées sauf aléa climatique.

En amont, une préparation des massifs a été nécessaire pour favoriser la reprise des différents végétaux (enlèvement des copeaux, arrachage de l'herbe, travail de la terre).

Par ailleurs, après la restauration du puits et du mur, les deux piliers qui ouvrent l'espace vers l'église, vont connaître, à leur tour, une rénovation. L'ensemble sera achevé en février.

Après avoir conçu le kiosque, l'entreprise, les Ateliers du Métal Brécheteau, assure actuellement sa fabrication. La pose aura lieu en février.

Fin du 1^{er} trimestre 2024, l'ensemble de l'aménagement du centre-bourg sera donc achevé.



Puits rénové

N.B. Les travaux de voirie peuvent entraîner des perturbations de circulation pour les habitants et riverains. Pour en être informés : installez (si ce n'est déjà fait) l'application IntraMuros, dont la mise à jour est régulière.

BÂTIMENTS

Travaux au centre technique municipal

Début novembre 2023, les travaux d'agrandissement et de restructuration du centre technique situé rue de Rennes sur la commune déléguée de Saint-Jean-de-Linières ont commencé. Ceux-ci ont débuté par la construction des locaux sociaux (vestiaires et réfectoire) et des bureaux pour le personnel et seront opérationnels début d'année 2024.

Ensuite, commenceront les travaux d'agrandissement du hangar existant servant de stockage pour le matériel roulant avec la création d'un auvent à l'arrière de celui-ci pour y stocker le matériel saisonnier. Un chenil répondant aux normes sera également créé. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin du 1^{er} semestre 2024.



Isolation de logements

L'isolation des logements communaux a été refaite par injection d'un isolant dans les combles lorsque la structure le permettait. Huit logements ont pu bénéficier de cette opération.

Façades commerces Place Pantagenêt

Initialement prévue à l'automne, la rénovation des façades des commerces de la Place Plantagenêt aura lieu en janvier. Le lambris bois de la façade sera démonté. Une isolation par l'extérieur sera recouverte d'un enduit taloché.

De plus, de nouveaux panneaux d'affichage viendront remplacer ceux actuellement en place.

Carré d'As

Un périmètre de sécurité a été mis en place autour de l'espace Carré d'as. L'accès aux salles doit se faire impérativement par l'arrière du bâtiment (côté locatifs).

Cette décision est intervenue suite à une expertise qui a révélé des malfaçons au niveau de l'accrochage des panneaux de la façade et du pignon. Un remplacement des panneaux et de la structure est programmé pour 1^{er} semestre 2024. Les délais d'approvisionnement sont très longs, et ne nous permettent pas de vous donner aujourd'hui une date plus précise des travaux.

ÉVÈNEMENTS COMMUNAUX

20
TERRE
DE JEUX
24

Saint-Léger-de-Linières, Terre de Jeux 2024 !



Depuis l'obtention en avril dernier de la labellisation « Terre de Jeux 2024 », les activités ont été riches :

- 2 juin : olympiades du périscolaire réunissant les 2 écoles de la commune
- 24 juin : journée olympique avec la course de la Liniéroise où 2 dossards ont été gagnés par 2 légérois pour le 10km du Marathon Pour Tous à Paris
- 10 septembre : forum des associations où une dizaine d'associations a participé à des animations permettant à 4 adhérents d'obtenir une réduction sur leur cotisation
- 28 novembre : dans le cadre des élections du Conseil Municipal des Enfants réunissant les élèves de CE2, CM1 et CM2 des deux écoles, 4 activités ont été proposées aux enfants (badminton, athlétisme, breakdance et quizz "jeux arts et sports")

La municipalité continue sa lancée « sportive » en 2024 avec encore de nombreuses rencontres, sorties, et animations enrichissantes et de qualité telles que :

- 4 et 5 janvier : stage breakdance avec le CSI L'Atelier
- 19 janvier : sortie escalade organisée par la commune pour les 10/17 ans sur inscription
- 17 février : défi Terre De Jeux « Futnet » organisé par la municipalité sur la commune

D'autres animations jusqu'à la fin des jeux de Paris 2024 vous seront communiquées dans les prochains bulletins communaux et sur l'application IntraMuros.

En parallèle, nous remercions le club photo 24x36, partenaire de la commune, qui réalise des photos-reportage pour couvrir ces événements.

Les rencontres de proximité

Partagez vos idées pour votre quartier

Échangez avec les élus

Prenez connaissance des projets en cours

LES RENCONTRES DE PROXIMITÉ

samedi 3 février 2024

de 10h à 12h
Place des Jardinets
Saint-Léger-des-Bois

de 15h à 17h
Place de la Croisée
Saint-Jean-de-Linières



VIE ÉCONOMIQUE



Fort du succès de l'an passé, la municipalité a le plaisir d'organiser une seconde édition du petit-déjeuner inter-entreprises, exclusivement réservé aux entreprises et auto-entrepreneurs de Saint-Léger-de-Linières, le jeudi 25 janvier 2024, de 8h00 à 9h00 à l'espace Galilée (Saint-Jean-de-Linières).

Cette rencontre simple et conviviale aura pour objectif de se présenter, faire connaissance, échanger, créer du lien, partager ses expériences, ses offres d'emploi, le tout autour d'un café et de quelques gourmandises.

Inscription gratuite avant le 15/01/2024 par retour de mail auprès de Aline BELLANGER : communication@saint-leger-de-linieres.fr

MOBILITÉS

Transport à la demande - Erratum



Le service de transport à la demande irigoFlex est ouvert du lundi au samedi de 7h à 19h (voir notre précédent numéro - F.I.L. 18).

En revanche, le service du dimanche (irigoFlex urbain) en direction des pôles de santé n'est pas accessible au départ de notre commune, mais seulement à partir des points d'arrêts situés dans l'agglomération angevine.

JEUNESSE

Espaces Jeunesse



Les rencontres hebdomadaires de l'espace jeunesse, les vendredis soir de 18h30 à 22h, rassemblent en moyenne une quinzaine de jeunes. Le déménagement récent de l'espace jeunesse de Saint-Léger-des-Bois, au sein de l'ancienne bibliothèque, a dynamisé la fréquentation.

De plus, le CSI L'Atelier et la commune ont fait le pari de co-créer avec les jeunes un planning diversifié d'animations (galettes des rois, soirée pizzas, jeux de société, billard et baby-foot, bricolage...), de sorties (patinoire, bowling, au laser game, Aquavita, Trampoline Park...) et de rencontres inter-espaces jeunesse avec Savennières ou Saint-Martin-du-Fouilloux (soirées communes pour se découvrir ou se retrouver).

Voici un exemple des animations réalisées ou à venir avec des temps forts très attendus.



Groupe de jeunes JML « Just my luck »

Le groupe JML, jeunes de 14 à 17 ans, s'engage sur des projets liés à leur commune et à leurs envies, accompagné par une animatrice du CSI L'Atelier et soutenu par la commune. Il se réunit une fois par mois au sein des espaces jeunesse.

Composé uniquement de filles en 2023, le groupe s'est projeté sur un départ à l'étranger mais qui n'a pas pu se concrétiser faute de moyens. Elles ont rebondi en organisant un séjour en autonomie, cet été au bord de la mer, avec l'aide de leurs parents et de l'équipe jeunesse de L'Atelier. Elles ont aussi participé activement à 3 chantiers de jeunes et ont notamment été force de proposition dans l'aménagement du nouvel espace jeunesse.

2024 se profile avec de nouvelles idées de projets. Notons l'arrivée de Solène GILLOIS pour les accompagner au mieux. Des animations en lien avec des événements #TerreDeJeux2024 seront au programme.

Les jeunes intéressés pour rejoindre ce groupe sont les bienvenus et sont invités à contacter Solène au 06 84 41 98 78

Retour sur les chantiers jeunes 2023

Les jeunes sont valorisés par leur engagement dans la vie communale au travers de chantiers qui leur permettent d'avoir une expérience dans le monde du travail et d'acquérir des savoir-faire. En échange de leurs services, la commune leur attribue une bourse pour des dépenses à des fins éducatives, de formation, d'accès à la mobilité ou de loisirs.

- > Au printemps, l'embellissement des cimetières et le paillage des massifs a réuni 9 jeunes.
- > En avril, 5 jeunes se sont portés volontaires auprès de l'Association des Amis du Petit Anjou pour la rénovation d'une ancienne locomotive.
- > En juillet, 11 jeunes ont emménagé et aménagé le nouvel espace jeunesse de St-Léger-des-Bois.
- > En octobre, 5 jeunes ont confectionné les toasts apéritifs pour le repas des aînés de la commune.

Fréquentation des jeunes de SLL pendant les vacances

Des animations sont proposées lors des vacances scolaires par le CSI L'Atelier. Les activités se déroulent sur la commune, au sein des espaces jeunesse ou des équipements sportifs, mais aussi en sorties extérieures (espaces jeunesse des autres communes du territoire du CSI, ou prestataires de loisirs privés).

Ces diverses animations, organisées en journée ou sous forme de stages, en soirée, ou encore en camps d'été, réunissent en moyenne 50 jeunes de la commune à chaque période de vacances. Pour les camps d'été, cela représente exactement 43 jeunes, soit 20% du total des jeunes du territoire !

C.L.A.P.



Culture Linières Animation Programmation



L'équipe de CLAP vous souhaite une bonne et heureuse année 2024 !

Nous commencerons la nouvelle année avec de la musique le 27 janvier.

Auteur compositeur Meignannais, Cendrio nous présentera son nouvel album « En Cavale » Il sera accompagné sur scène par quatre musiciens. Un artiste à revoir ou à découvrir !

Nous vous proposerons ensuite, comme chaque année, un spectacle pour enfants à la salle Calebasse de Saint-Léger-des-Bois. Ce spectacle « 1, 2, Test » par la Cie des Arts Sonnés aura lieu le vendredi 23 février à 18h30 au tarif unique de 4 €.

Le 30 mars place au théâtre ! La compagnie Jugaad interprètera une comédie de Frédéric Sabrou : « Diète Party ». Un bon moment de détente en perspective.

Nous vous attendons toujours plus nombreux pour assister à ces spectacles qui rythment la vie culturelle de notre commune.

Hormis pour le spectacle jeune public au tarif unique de 4€, les tarifs en vigueur sont : 12€ en normal, 8€ en réduit, et une carte d'adhésion annuelle à 8€ permettant de bénéficier du tarif réduit.

Les réservations peuvent se faire par internet avec un paiement par carte bancaire et mise à disposition des billets.

Les réservations par téléphone restent possibles.

Contact :
www.clapstjean.com
ou 02 41 39 72 29 /
06 95 72 50 58



BIBLIOTHÈQUE ABCD du réseau Latulu

Après avoir fêté, en ce mois de décembre, les 20 ans de l'ABCD, association gérant la bibliothèque municipale, les bénévoles se projettent sur 2024 !

Les animations « L'heure du conte », « Raconte-moi des histoires », et « Bibliocafé », remportant un franc succès, sont reconduites en lien avec le réseau Latulu.

Chacun, bénévole de la bibliothèque et lecteur, a désormais pris ses marques dans les nouveaux locaux. Les bénévoles ont aussi constaté une augmentation significative de nouvelles inscriptions !

De nombreux ouvrages ont été achetés, aussi bien pour les enfants, les ados que les adultes. Ils attendent leurs lecteurs.

À vos agendas :

- **Mardi 9 janvier 2024 de 9h30 à 10h15 :**
« Raconte-moi des histoires ! »
pour les petits jusqu'à 3 ans.
- **Samedi 13 janvier 2024 à 9h :**
assemblée générale
- **Mercredi 24 janvier 2024 de 11h15 à 11h45 :**
« L'heure du conte »
pour les enfants de plus de 4 ans.
- **Samedi 17 février 2024 à 10h :**
Bibliocafé

Joyeuses fêtes de fin d'année !

Contact :
abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr

Réservation en ligne sur le réseau LATULU :
latulu.c3rb.org

Horaires d'ouverture

Lundi et vendredi : 16h à 18h
Mercredi : 17h à 19h
Samedi : 10h à 12h
1^{er} dimanche du mois : 10h à 12h

AEL



(AMICALE ÉDUCATION LOISIRS)

La saison sportive de l'AEL garde le rythme !

Cette année, nous avons accueilli Mathilde, professeure de danse modern-jazz, pour un cours d'éveil (de 3 à 5 ans). Les enfants sont ravis de pouvoir découvrir cette discipline tout en s'amusant.

Pour les personnes qui souhaiteraient encore se mettre au sport, il reste des places pour :

- la zumba avec Virginie le mercredi de 20h30 à 21h30
- la gym dynamique avec Bouchra le lundi de 19h à 20h
- le yoga le mardi de 19h45 à 21h
- la gym d'entretien le mercredi matin de 11h à 12h
- et le stretching le jeudi de 20h à 21h

Il est tout à fait possible d'intégrer ces disciplines en cours d'année !



Alors n'hésitez pas à nous contacter.

En ce mois de décembre, le bureau de l'AEL vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Profitez de ces moments en famille et nous vous attendons tous motivés pour la reprise la semaine du 8 janvier 2024.

Pour tous renseignements :
ael.sldb@gmail.com
www.ael-saint-leger.fr

CLUB DE L'AMITIÉ



Notre **assemblée générale** est fixée le **jeudi 18 janvier 2024 à 14h**.

A partir de 13h45, nous vous attendons à la salle Carré d'As pour le renouvellement de votre inscription ou pour intégrer le club si vous habitez à St-Jean-de-Linières et êtes âgé(e) de plus de 50 ans.

Tous les jeudis après-midi de 14h à 19h à la salle Carré d'As, les adhérents sont conviés, soit pour des jeux variés, soit pour une randonnée (9km ou 5km), ou encore pour des repas festifs.

Nous organisons 3 concours sans annonce : 1 concours de belote à la salle Carré d'As sur invitation avec les clubs voisins (voir photo) + 2 concours de belote sans annonces à l'espace Galilée.

Notez dès à présent la date de **la prochaine belote sans annonces** : **jeudi 28 mars 2024 à 13h30 à l'espace Galilée.**

Renseignements et inscription :

Michel GAULTIER, président : 06 88 06 57 19 - rene-michel.gaultier@orange.fr

Nicole POIRIER, trésorière : 06 22 69 65 38

Nicole CHASSERIAUD, secrétaire : 02 41 39 71 27

LAL

(LINIÈRES
ACTIVITÉS LOISIRS)

Notre association regroupe 11 activités diverses : Couture, Cyclotourisme, danse en Ligne, Dance kids, Gym douce, Gym d'entretien, Pilates, Sophrologie, Volley Ball loisirs, Yoga et Zumba adultes.

Une inscription dans une des sections suivantes est toujours possible :

- Gym douce
- Gym d'entretien
- Sophrologie
- Volley Ball

Soirée Danse en ligne

Nous vous donnons rendez-vous, le vendredi 2 février 2024 de 18h30 à 23h, pour une soirée spéciale « Danse en Ligne ». Sur réservation uniquement. Si vous souhaitez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Karine POUSSIN au 07 69 49 49 44.

Contact général LAL :
Emmanuel MARION, Président
Delphine MARION, Vice-Présidente

lal.saintjean@gmail.com
<https://lal-saintjean.wixsite.com/asso>



NOUNOUS DES BOIS



Les assistantes maternelles vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année !

Nous profitons de cette période festive pour confectionner des suspensions à mettre

dans le sapin, des décorations de Noël et différentes surprises à glisser sous le sapin.

Nous poursuivons nos rencontres deux fois par semaine pour proposer des activités créatives, ludiques et adaptées au développement de chaque enfant, tout en garantissant leur confort et leur sécurité.

Ces matinées permettent aussi d'avoir des échanges entre nous, professionnelles, afin d'améliorer notre pratique.

Quand la météo le permet, nous sortons pour faire découvrir les richesses de la nature aux enfants et ils en profitent pour ramasser des trésors le long des chemins communaux.

Avec l'année 2024 qui arrive, les têtes bouillonnent de nouveaux projets, de sorties et d'activités pour les enfants accueillis.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des besoins de garde d'enfants.

Si des collègues légéroises souhaitent nous rejoindre, elles sont les bienvenues !

Page Facebook :
www.facebook.com/NOUNOUSDESBOIS

APE LES GRANDS CHENES SAINT-LÉGER-DES-BOIS



En cette fin d'année, l'APE souhaite à toutes les familles de l'école des Grands Chênes, aux enseignants, et à toute l'équipe éducative, de bonnes fêtes de fin d'année, et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024 !

Nous tenons à vous remercier de la confiance accordée aux actions que nous engageons. Vos participations et votre soutien nous poussent à créer encore plus de lien entre l'école et les familles.

Tout au long de l'année, l'APE œuvre à créer de nouveaux projets, et nous savons que nous pouvons compter sur vous pour nous aider. Vous l'avez montré dès le jour de la rentrée lors de nos échanges autour d'un café, et en venant nombreux à notre premier APE'ro musical (merci encore à Eugénie et à son papa pour leur magnifique concert).

Puis, la traditionnelle boum d'Halloween a ravi petits et

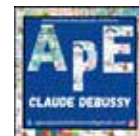
grands gourmands qui se sont déchaînés sur la piste de danse.

L'accueil de nouveaux membres au sein de l'équipe cette année nous motive encore plus pour préparer les prochains événements.

Les traditionnels carnaval et chasse aux œufs seront bien sûr de la partie pour ce deuxième trimestre d'année scolaire 2023/2024 !



APE CLAUDE DEBUSSY SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES



Un nouvel évènement fait son entrée à l'APE Claude Debussy : notre super loto !

Nous vous attendons nombreux le dimanche 17 mars 2024 à 14h à l'espace Galilée à Saint-Jean-de-Linières. Ouverture des portes dès 12h30 !

2 200€ de cartes cadeaux à gagner dont 150€ de cartes cadeaux ATOLL !

Nous vous conseillons fortement de réserver dès aujourd'hui auprès de notre animatrice loto au numéro suivant : 06 38 46 23 74. Votre réservation sera maintenue jusqu'à 13h30 le jour J.

Pensez à vous munir de vos jetons ! Vous n'en avez pas ? Pas de panique, nous prévoyons une vente sur place.

Le loto ne convient pas aux enfants de moins de 8 ans.

Restauration sur place avec buvette au profit de l'APE Claude Debussy (hot-dog, crêpes, gaufres, gâteaux maison, boissons fraîches ou chaudes, bières, café, thé...).

Pour nous joindre :
mailapestjeandelinieres@gmail.com
Facebook ou Instagram
« apeclaudedebussy »



CLUB PHOTO 24 X 36



Notre concours d'octobre a été un succès :

- 173 photos (80 N&B, 93 couleurs),
- 27 participants donc 5 individuels et 4 clubs photo,
- 15 photos au concours enfants (CM2 de l'école des Grands Chênes),
- plus de 120 visiteurs pour l'exposition.

Thèmes pour le concours 2024 :

- « les enseignes » en couleur,
- « la musique » en N&B.

La vie du club :

- Atelier « critique » à venir : « la bicyclette en N&B ».
 - Atelier technique à suivre : « le noir et blanc ».
 - Accueil d'un nouvel adhérent.
 - Nous avons décidé de relancer les « sorties ».
 - Notre local rénové attend quelques finitions (étagères, pose de cimaise pour pouvoir égayer nos rencontres, éclairage extérieur...).
- La connexion Internet facilite notre communication et nos démarches.



Renseignements :
patrickgilbert@orange.fr
Site internet :
<https://club-24x36.s2.yapla.com/>



C^{IE} LES IMPROSTEURS

En septembre, l'année théâtrale a bien débuté, avec des ateliers qui affichent complet pour les petits comme pour les grands.

Chacun a démarré la saison avec l'excitation de savoir quel personnage il incarnera : une Cléopâtre, un détective à l'œil affuté, maîtriser un accent bien trempé, déambuler comme une chanteuse de rock n'roll... Isabelle ACENSIO BECKER est déjà bien inspirée pour ses créations à venir !



Le 7 octobre dernier, la troupe fêtait ses 10 ans de création. Un bel évènement qui nous a réunis : municipalité, bénévoles et adhérents, petits et grands. Nous voilà soudés encore pour de longues années !

Dates à retenir à l'espace Galilée :

- le 31/12/23, programmation CLAP : Les ImprostEURs jouent Les Z'Amours à 18h et 21h + le 10/02/2024 au Théâtre Chanzy,
 - les 6 et 7/04/2024 : représentation des Petits, Moyens et Ados,
 - les 25 et 26/05/2024 : représentation des Improvistes, 2^{de} troupe adulte.
- Soyez au rendez-vous, ils promettent de belles répliques !**

Théâtralement Vôtre... et bonne et heureuse année 2024 !

Site internet : lesimprostEURs49.wixsite.com/lesimprostEURs

Contact : Yohann ADAMIS - 06 26 43 01 02

THÉÂTRE EST MON VILLAGE



L'association Théâtre est mon village est plus que ravie et fière de vous confirmer la création d'une troupe de théâtre pour adultes sur la commune déléguée de Saint-Léger-des-Bois.

Depuis début octobre, 11 comédiens se réunissent tous les mardis soirs, salle Calebasse, pour découvrir ou redécouvrir le théâtre grâce à Charlotte BESSARD, comédienne, metteuse en scène et chanteuse.

Rapidement, la troupe a trouvé un équilibre et un réel grain de folie, au point que certains sont encore dans les nuages, ne réussissant même pas à redescendre pour la photo...

Après divers exercices de théâtre, parfois sportifs (si si le théâtre c'est aussi du sport !), souvent délirants, délassants à l'occasion, Charlotte a mis la troupe au défi de présenter une pièce comique les 21, 22 et 23 juin 2024.

Théâtre est mon village c'est aussi 2 troupes enfants et ados, toujours menées d'une main de maître par Isabelle Becker, alias Bbel. Notez dans vos agendas que leurs représentations auront lieu, les 1^{er} et 2 juin 2024 (salle Calebasse).

En attendant de vous retrouver lors de ces représentations : très joyeuses fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2024 !



COMITÉ DES FÊTES

Comme l'an passé et pour bien commencer cette année olympique, le Comité des Fêtes vous offrira un instant de convivialité le dimanche 14 janvier 2024, de 10h à 13h, autour d'une boisson chaude ou d'un verre de muscadet et de quelques huitres, sous un chapiteau près de la boulangerie « La Fournée de Pierre » à Saint-Jean-de-Linières.

Ce même dimanche, il vous sera également possible de réserver votre soirée du 23 mars 2024 à 19h00 à l'espace Galilée, pour notre désormais traditionnel repas dansant.

Déroulé de cette soirée festive :

- Apéritif, entrée, cochon grillé au feu de bois, dessert et digestif.
- À l'issue du repas, nous pousserons les tables et danserons toute la soirée qui sera animée par un DJ.

Ouverture des réservations à partir du 1^{er} janvier 2024 au :

06 29 13 09 46 ou
cdf.linierois@gmail.com
pour un tarif attractif de 28€.

Alors, n'hésitons pas et « cochons » cette date sur nos agendas.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous attendra !

Bonnes fêtes de fin d'année !



ASSOCIATION DES AMIS DU PETIT ANJOU



L'Association des Amis du Petit Anjou souhaite de très bonnes fêtes de Noël et de fin d'année à tous et toutes qui liront ces lignes.

La saison estivale 2023 s'est très bien passée, nous comptabilisons 2 500 visiteurs, ravis de découvrir un site historique, l'histoire du Petit Anjou, les restaurations et la passion des bénévoles.

L'AAPA poursuit la restauration de l'autorail De Dion Bouton : le printemps 2024 devrait voir débiter la construction de son habitacle.

Un test de circulation sur nos voies a été très satisfaisant, l'objectif est bien-sûr de transporter nos visiteurs et futurs voyageurs à bord, dans la gare, et sur notre future ligne touristique en discussion.

Grace à la présence régulière de nos bénévoles, tous nos travaux avancent à un bon rythme : travaux de voies, aménagement intérieur des bâtiments.

Si le cœur vous en dit, le site est ouvert tous les mercredis de 9h30 à 18h et les samedis de 14h à 18h.

Vous pouvez venir les rencontrer, découvrir les travaux et peut-être nous rejoindre.

Contact :

contact@petit-anjou.fr / 02 41 39 75 51

Gare du Petit Anjou, 9 route de Bouchemaine, Saint-Jean-de-Linières

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Le 20 octobre dernier, l'association s'est réunie pour se réveiller de sa trop longue mise en sommeil.

A la suite du décès de Pierre GAUTIER son Président, une assemblée générale a permis de mesurer les forces restantes et de se remettre en route.

Un bureau a été constitué et le projet d'assurer et de transmettre le devoir de mémoire reste la ligne de conduite.

Les commémorations du 11 novembre à Saint-Jean-de-Linières et du 8 mai à Saint-Léger-des-Bois sont un symbole fort ; les élus et habitants, jeunes et moins jeunes, sont invités à y participer pour éviter l'oubli.



Renseignements :

Lucien BRETON

breton.lucien49@gmail.com

02 41 39 72 58

CLUB DE PÉTANQUE

(ST JEAN – ST MARTIN)

L'année 2023 se termine mais les nouvelles installations, terrains et halle multiactivités, ont permis au club d'organiser de beaux concours l'été dernier.

Nos effectifs devraient rester stables malgré des départs vers d'autres clubs, comblés par de nouveaux arrivants expérimentés. Nos adhésions Détente sont en progression chaque année : de bon augure pour franchir le cap d'une licence !

Représentation du club concernant la catégorie Élités : 3 Féminines sur 8, et 3 Masculins sur 34 parmi les 69 clubs du département. Qualifiés, nous avons participé aux championnats départementaux et nationaux.

En 2024, nous organiserons :

- 2 concours seniors et 2 concours vétérans dont le Challenge J. Luc PHILIPPE à la salle multi-activités.
- 1^{er} concours d'hiver vétérans du 8 au 12 janvier 2024, en regroupant 88 équipes sur 4 jours
- notre traditionnel concours de belote le 26 janvier 2024, moment très apprécié où tous repartent avec un lot.



Bureau 2023/2024 suite AG

Nos entraînements ont lieu à la salle multiactivités (Les hauts Champs-Saint-Jean-de-Linières) les lundis et jeudis à partir de 14h, et les mercredis et vendredis à partir de 20h.

Contacts :

Léon JERIGNÉ : 06 68 78 99 09

Jean-Claude DECHEREUX : 06 76 95 12 50



CLUB NATURE JUNIOR



Pour le grand bonheur de ses adhérents, le Club Nature Junior a repris ses activités. Il fonctionne deux journées consécutives, à chaque vacance scolaire, en salle de la Forêt.

Les inscriptions (20 enfants de 9 à 11 ans) sont closes, et les activités et sorties sont encadrées par huit bénévoles.

De nouveaux bénévoles seraient les bienvenus : le recrutement est ouvert à toute personne intéressée.

Voici un aperçu de la saison dernière :

- fabrication de mangeoires à écureuil, de dessous de plat, de centres de table
- visite commentée d'une asinerie, visite libre d'un parc animalier
- démonstration de fauconnerie
- sorties en forêt avec observation de la nature.

Des bâtons de marche et mangeoires à oiseaux (voir photo) viennent d'être réalisés et le programme 2024, en cours de finalisation, prévoit notamment la visite d'une ferme pédagogique.

Les prochaines journées se dérouleront : 26 et 27 février, 22 et 23 avril, 8 et 9 juillet.

Contacts :

Jean-Bernard : lefièvre.jean-bernard@orange.fr
06 73 35 11 15

Jean-Pierre : jppoirier6@orange.fr - 06 22 97 50 22

Simiane : dbnt@wanadoo.fr - 06 12 02 52 06

ASSOCIATION
SPORTIVE
ET CULTURELLE
DE SAINT-MARTIN
(ASCSM SAINT-MARTIN BADMINTON)



ASCSM Saint-Martin Badminton organise le 6 janvier 2024, salle SIS, à Saint-Martin-du-Fouilloux un défi départemental Poussin : l'occasion d'encourager les jeunes débutants de tous les clubs de Maine-et-Loire !

Suivez nos équipes en championnat régional et départemental :

<https://icbad.ffbad.org/competition/2301040>

<https://icbad.ffbad.org/competition/2301471>

<https://icbad.ffbad.org/competition/2301247>

Contact : contact.smb49@gmail.org

Site internet : www.smb49.org

FOOTBALL CLUB



(ST-LÉGER - ST-JEAN -
ST-LAMBERT - ST-MARTIN)

L'année 2023 aura été marquée par nos manifestations extra-sportives (soirée dansante et concours de belote), et l'organisation d'un tournoi Jeunes et de stages pendant les vacances scolaires.

Sur le plan des effectifs, nous dépassons les 300 licenciés : une grande satisfaction qui nécessite un encadrement et des infrastructures adaptés. Le club remercie les mairies pour leur soutien (subventions, entretien des terrains) et nos échanges pour l'amélioration des infrastructures actuelles.

Côté sportif, le bilan est très positif. Nos équipes savent mesurer l'enjeu d'un match tout en gardant le plaisir de jouer et le respect d'autrui. Chez les jeunes, nous organisons des réunions avec les parents pour rappeler les objectifs et les valeurs du club.

Côté financier, le bilan laisse apparaître un léger excédent nous permettant d'investir sur l'équipement, la tenue des joueurs, et sur la formation des éducateurs. A court terme nous souhaitons recruter un salarié à plein temps, développer le nombre de licenciées féminines, et étudier la création d'une équipe loisirs, d'une équipe foot-salle, et d'une équipe à 7 chez les vétérans.

Agenda :

- 10/02/2024 : soirée dansante à St Martin,
- 15 et 16/06/2024 : tournois Jeunes à St-Lambert,
- Fin novembre 2024 : concours de belote à St-Jean.

Bonne année 2024 et à bientôt sur les stades pour encourager le FC.LJLM !

Renseignements : www.stjeanstlambertfc.fr



VBSLB

VOLLEY-BALL SAINT-LÉGER-DES-BOIS

VOLLEY-BALL

SAINT-LEGER-DES-BOIS (V.B.S.L.B.)



L'hiver et Noël approchent : quoi de mieux que de pratiquer une activité sportive bien au chaud, alliant sport et bonne humeur !

Comme il n'est jamais trop tard, nous vous invitons à découvrir le VBSLB, que vous soyez joueuse / joueur, débutant ou confirmé (à partir de 16 ans).

N'hésitez pas à nous contacter pour participer à quelques séances afin de tester notre sport. Vous serez, nous en sommes sûrs, séduits par l'esprit de convivialité de notre club.

Les entrainements et matchs à domicile ont lieu les jeudis à 20h30, au complexe sportif de la Coudre à Saint-Léger-des-Bois. Nous participons également au cours de l'année à un championnat loisir avec 5 autres clubs de la région angevine (une dizaine de rencontres sur la saison).

Enfin, nous organiserons le vendredi 7 juin 2024, avec le club de St-Jean, un tournoi de Volley Ball loisir mixte 6x6 pouvant accueillir jusqu'à 16 équipes.

Infos pratiques :

site internet : clubsldb.free.fr/volley

Nouveau bureau :

Nicolas OUDOT, président : 06 63 91 33 84

Olivier BOISDON, vice-président : 06 61 16 50 04

Bertrand FRIBAULT, trésorier : 07 83 73 31 92

Fabien CADY, secrétaire : 06 03 71 61 46

LMB

LAMBOISIERES MARTIN BASKET

À l'aube de ce début d'année 2024, qui risque d'être très riche sportivement au vu du contexte olympique, le LMB œuvre au quotidien afin de satisfaire le plus grand nombre (480 licenciés pour cette saison).

En ce qui concerne les jeunes enfants nés entre 2009 et 2016, en plus du parcours classique de prestations sportives, il est proposé divers événements lors des vacances scolaires, et plus particulièrement durant celles de printemps : du 29 avril au 3 mai 2024.

Lors de ce moment, le LMB organisera son stage annuel pour la 8^{ème} édition, et à Saint-Jean-de-Linières exceptionnellement. L'équipe encadrante, regroupant salariés et bénévoles, met en place différentes actions permettant à chacun de s'y



retrouver dans un esprit convivial : temps basket, grands jeux & concours, sorties, veillée, ...

Cette année pour la sortie, le LMB a vu les choses en grand car les jeunes auront la chance de découvrir le Futuroscope ! Ce stage sera également ouvert aux non-licenciés du club.

Vous pouvez vous inscrire via le site internet du club : lmb49.fr ou au 07 82 96 23 14.



TENNIS CLUB DE L'OCEANE (TCO)



Le TCO a débuté sa nouvelle saison avec 140 adhérents et un nouveau bureau :

- | | |
|--|---|
| - Président : Didier AUGEUL | - Responsable championnats seniors : Jérôme PHELIPPEAU |
| - Vice-président : Pascal BURGEVIN (+ responsable Tournoi seniors) | - Responsable site internet TCO : Aymeric SAGNIER |
| - Secrétaire : Christine LE SAOUT | - Communication réseaux : Laurent LEGENTIL et Ludovic DEHAUMONT |
| - Trésorier : Michel BRUNET | |

Les enseignants sont Antoine PHELIPPEAU et Adrien JUTEL, titulaires du BEJEPS.

Le TCO remercie les adhérents (et parents) qui ont joué le jeu en tenant une permanence pendant notre quinzaine du tournoi TCO. Merci également à notre juge arbitre Laurent STOUVENEL, et à Pascal BURGEVIN qui a consacré 15 jours à organiser le tournoi.

Offre spéciale du 1er janvier au 31 août 2024 :

Cours d'initiation ou de perfectionnement, en fonction de votre niveau et âge : essai gratuit.

Accès aux infrastructures sans cours :

Adultes : 80€ / Jeunes : 55€

Contact : Antoine PHELIPPEAU Tél. 06 18 32 22 02

Site internet : <https://club.fft.fr/tc-oceane/>

Facebook : <https://www.facebook.com/TennisClubOceaneStLeger>

Email tennisclub.oceane@laposte.net

PING-PONG LOISIR



L'association « Ping-pong loisir » fait le plein cette année !

Une vingtaine de pongistes sont inscrits avec un rajeunissement certain des effectifs puisque 4 adhérents ont moins de 25 ans. Deux féminines également suivent assidument l'entraînement.

Certains soirs, la totalité des 9 tables de l'association sont utilisées, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps...

L'entraînement a lieu tous les lundis soir à 20h, au complexe sportif de la Coudre à Saint-Léger-des-Bois.

L'ambiance est conviviale : il n'y a pas d'entraîneur, ce qui n'empêche pas de bien se dépenser et progresser.

Si vous êtes tentés, n'hésitez pas à nous rendre visite un lundi soir pour essayer sans engagement.

Contact :

Daniel Bordage : 06 79 64 46 85



Tribune du groupe minoritaire : Liste « Proximité Citoyenne »

Le groupe « Proximité Citoyenne » n'a pas souhaité proposer d'article pour ce bulletin.

INFOS pratiques

Dématérialisation des démarches d'urbanisme

« Vous envisagez de réaliser des travaux soumis à autorisation d'urbanisme (changement de fenêtre, extension, clôture, etc.) ? »

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est désormais possible d'effectuer en ligne vos demandes d'autorisation d'urbanisme en cliquant sur ce lien :

gnau3.operis.fr/angers/#/

Ainsi, sous un format numérique, sans se déplacer en mairie et en se connectant au portail du Guichet Numérique des Autorisations d'urbanisme, l'instruction de votre demande d'autorisation d'urbanisme se fera de manière dématérialisée.

Que vous soyez un particulier ou un professionnel, les bénéfices sont multiples :

- Une connexion sécurisée via votre adresse mail et votre mot de passe ou via votre compte FranceConnect (pour les particuliers)
- Un service gratuit, en ligne, accessible 7/7 j - 24/24h depuis chez vous
- Une information sur le document d'urbanisme en vigueur
- Un gain de temps pour la transmission des dossiers et les échanges au cours du traitement de votre demande
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de votre dossier, à chaque étape de l'instruction
- Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en plusieurs exemplaires

Ramassage des ordures ménagères

Angers Loire Métropole a en charge la compétence déchets et gère à ce titre, le collecte des ordures ménagères.

Pour 2024, ALM vient de nous informer de leur nécessité de réorganiser le service et de modifier les jours de ramassage.

Les poubelles vertes continueront à être collectées le jeudi une semaine sur deux. Par contre, les poubelles jaunes seront dorénavant ramassées les mercredis une semaine sur deux.

Pour plus de simplicité, penser à vous référer au calendrier distribué (avec ce magazine) ou sur l'application IntraMuros de notre commune.

S'informer des actualités communales

Plusieurs outils numériques, pour tous les âges, pour tous les goûts :

L'application « **IntraMuros** » qui vous tient informé(e) en temps réel. Téléchargez-la gratuitement sur votre smartphone via :

et sélectionnez la commune pour recevoir les notifications dès qu'une actu est postée.



Le site Internet de la commune :
saint-leger-de-linieres.fr



- Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie
- Un espace de stockage sécurisé pour conserver vos dossiers d'urbanisme et tous les éléments s'y rattachant

Le dépôt en mairie de votre dossier en version papier reste toujours possible.

INCIVILITÉS

Tout un chacun a des droits et des devoirs en tant que citoyen.
 La municipalité constate de trop nombreuses incivilités au quotidien.
 Aussi, rien ne vaut un petit rappel pour que prime le bien-vivre ensemble.

	<p>Le bruit pour travaux de bricolage ou de jardinage est autorisé uniquement les jours et horaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du lundi au vendredi, jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h – 19h30 - le samedi : 9h – 12h / 15h – 19h - le dimanche et jours fériés : 10h – 12h
	<p>Les riverains doivent obligatoirement nettoyer les mauvaises herbes et élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ne pas entraver le passage des piétons, cacher les panneaux de signalisation et intersections, ou toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.</p>
	<p>Le brûlage à l'air libre de vos déchets verts (tonte, taille de haie...) sur votre propriété est interdit, et ce toute l'année (hors dérogation). C'est une pratique polluante pour l'environnement et hautement néfaste pour votre santé et celles de vos voisins.</p> <p>Plusieurs solutions existent : paillage, kit mulching, dépôt en déchetterie, mise à disposition gratuite d'un composteur, location de broyeur (renseignements auprès d'Angers Loire Métropole).</p>
	<p>Pour vos encombrants, tout comme vos déchets verts, les Légérois ont la chance d'accueillir une déchetterie sur leur commune. Profitez-en !</p> <p>Abandonner ses encombrants et autres déchets est un acte hautement sanctionnable (contravention)</p>
	<p>Des poubelles sont réparties sur l'ensemble de la commune, mais vous en avez également à votre domicile. La nature vous dit merci !</p>
	<p>Les chiens doivent être tenus en laisse et/ou se promener sous la surveillance de leur maître.</p> <p>Les chiens catégorisés doivent être déclarés en mairie et porter une muselière sur le domaine public. Toute déjection canine doit être ramassée par le propriétaire de l'animal. La divagation d'un chien est passible d'une amende de 150 euros. Merci de faire en sorte que les balades restent un plaisir pour tous !</p>
	<p>Le stationnement est bien souvent source de conflits entre riverains.</p> <p>Les habitants disposant de places de stationnement sur leur parcelle doivent les utiliser prioritairement. Il existe également de nombreux parkings répartis sur l'ensemble du territoire. Les conducteurs peuvent faire quelques pas pour rejoindre leur domicile, école ou commerce.</p> <p>Les conducteurs doivent également respecter les parkings « minute », ainsi que les limites des emplacements (personnes à mobilité réduite, professionnels de santé/livreurs...) et ne pas mordre sur les trottoirs réservés aux piétons, poussettes, ni à l'entrée des chantiers en cours, les pistes cyclables...</p> <p>Les caravanes, camping-cars, et autres véhicules en voie d'épavisation ont l'interdiction de stationner en un même point sur la voie publique pendant une durée excédant sept jours.</p> <p>La Mairie intervient régulièrement pour des mises en fourrière.</p>
	<p>Les zones 30 ou zones partagées sont des zones qui demandent une attention particulière en raison du flux et des personnes dites vulnérables : merci de respecter les limitations de vitesse.</p>
	<p>Jean-Marc MONTALLER, conciliateur de référence pour Saint-Léger-de-Linières, peut vous aider à trouver une solution à l'amiable dans le cadre de ses compétences : conflits de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, problèmes liés à un contrat de travail, litiges liés à la consommation, au droit rural, entre commerçants...</p> <p>Pour le contacter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permanence à la Mairie de Saint-Georges-sur-Loire le 2^{ème} mercredi du mois : 02 41 72 14 92. - Permanence à la Mairie de Beaucouzé le 4^{ème} mardi du mois : 02 41 48 00 53.

RAPPEL : des contrôles inopinés peuvent avoir lieu et donner suite à des contraventions.

AGENDA

JANVIER - MARS 2024



JANVIER

- 4 **Association du don du sang**, collecte de sang, espace Galilée, 16h-19h30
- 6 **ASCSM Badminton**, défi départemental Poussin, salle SIS St Martin du Fouilloux
- 8-12 **Pétanque**, concours vétérans
- 9 **Bibliothèque ABCD**, « Raconte-moi des histoires » pour les enfants de -3 ans, bibliothèque, 9h30-10h15
- 11 **Cinéma Balad'images** – Familles rurales, séance adultes, salle Calebasse, 20h30
- 12 **Municipalité**, cérémonie des vœux, espace Galilée, 20h30
- 13 **Bibliothèque ABCD**, assemblée générale, bibliothèque, 9h
- 14 **Comité des fêtes**, instant de convivialité, Place Plantagenêt, 10h-13h
- 18 **Club de l'amitié**, assemblée générale, Carré d'As, 14h
- 19 **Municipalité**, Terre de Jeux, sortie escalade au clim up des Ponts-de-Cé
- 24 **Bibliothèque ABCD**, « l'heure du conte », pour les enfants de plus de 4 ans, bibliothèque, 11h15-11h45
- 25 **Municipalité**, petit-déjeuner inter-entreprises, salle Galilée, 8h00 (sur réservation)
- 26 **Pétanque**, concours de belote,
- 27 **CLAP**, musique, espace Galilée, 20h30

FÉVRIER

- 2 **LAL**, soirée privée « danse en ligne », espace Galilée, 18h30-23h00
- 3 **Municipalité**, rencontre de proximité, Saint-Léger-des-Bois, 10h00-12h00
- 3 **Municipalité**, rencontre de proximité, Saint-Jean-de-Linières, 15h00-17h00
- 10 **Football club**, soirée dansante, Saint-Martin-du-Fouilloux
- 17 **Bibliothèque ABCD**, bibliocafé, bibliothèque, 10h00
- 17 **Municipalité**, défi Terre de Jeux, matinée Futnet, 9h00
- 23 **CLAP**, spectacle pour enfants « 1,2,Test », Cie des Arts Sonnés, salle Calebasse, 18h30
- 26-27 **Club nature junior**, salle de la Forêt, Saint-Jean-de-Linières
- 26 **Cinéma Balad'images** – Familles rurales, séance enfants, salle Calebasse, 14h30
- 26 **Cinéma Balad'images** – Familles rurales, séance adultes, salle Calebasse, 20h30

MARS

- 16 **Municipalité**, inauguration stade multisport, Saint-Léger-des-Bois, 11h00
- 17 **APE Claude Debussy**, super loto, espace Galilée, 14h00 (ouverture de portes à 12h30)
- 23 **Comité des fêtes**, repas dansant, espace Galilée, 19h00
- 28 **Club de l'amitié**, concours de belotte sans annonce, espace Galilée, 13h30
- 30 **CLAP, théâtre**, Cie Jugaad « Diète Party », espace Galilée, 20h30
- 30 **Cinéma Balad'images** – Familles rurales, séance adultes, salle Calebasse, 20h30
- 31 **Cinéma Balad'images** – Familles rurales, séance enfants, salle Calebasse, 14h30